



Ville d'Esch-sur-Alzette  
**Secrétariat**

Date de l'annonce publique de la séance:  
13.02.2008

Date de la convocation des conseillers :  
13.02.2008

point de l'ordre du jour no:  
14

**Délibération du Conseil Communal  
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

**Séance publique du 22 février 2008**

**Présents:** Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, échevins,  
Maroldt, Hoffmann, Snel, Hannen, Jaerling, Hildgen, Codello,  
Weidig, Becker, conseillers,  
Clement, secrétaire communal.

**Absents:** Tonnar, échevin, Roller, Huss, Knaff, Zwally,  
Wohlfarth, conseillers

## Le Conseil Communal;

**Objet: Convention entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et la Fondation  
Kannerschlass concernant l'organisation de l' »Ecole des Parents Janusz  
Korczak » sur le territoire de la Ville d'Esch**

Vu la convention du 25 janvier 2008 entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et la  
Fondation Kannerschlass concernant l'organisation de l' »Ecole des Parents Janusz  
Korczak » sur le territoire de la Ville d'Esch ;

Vu les conditions et prestations fixées dans la convention ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir  
délibéré conformément à la loi,

**approuve  
à l'unanimité**

la convention précitée entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et la Fondation  
Kannerschlass.

En séance

Suivent les signatures

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 22/02/2008  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,